



La spécialité Sciences économiques et sociales (SES)

Le Principe :

Dorénavant au lycée, nous parlons de spécialités (ou plutôt, de combinaisons de spécialités). L'idée est de donner plus de libertés aux élèves afin de construire un parcours de formation cohérent par rapport à leur projet professionnel. Les choix faits dès la fin de Seconde sont donc très importants. Pour choisir ses trois spécialités de Première il est nécessaire pour le jeune lycéen d'avoir déjà réfléchi et mûri un projet professionnel et d'avoir anticipé les exigences des cursus envisagés pour les études supérieures. On ne choisit donc pas uniquement ses spécialités par rapport aux notes où à l'appétence pour la matière, mais également par rapport aux pré-requis des formations post-Bac correspondants aux métiers que l'on souhaite faire plus tard. En fin de première, les élèves devront abandonner une spécialité sur les trois choisies.

Le Calendrier : À quel moment se fait le choix des spécialités en Seconde?

Dès la fin du premier trimestre, les familles sont informées sur les différentes spécialités.

Dès le deuxième trimestre de l'année de Seconde, les familles devront :

formuler des « intentions d'orientation » sur la fiche dialogue ;

mentionner quatre spécialités parmi celles proposées dans l'établissement.

À l'issue du second trimestre, le conseil de classe ajoutera des recommandations sur la fiche dialogue.

Le choix définitif des trois spécialités sera fait par les familles au 3^e trimestre de l'année de Seconde.

Les modalités :

A raison de 4h en première et 6h en terminale, la spécialité Sciences Économiques et Sociales permet aux élèves, qui ont découvert cet enseignement en seconde, de poursuivre l'exploration des savoirs et savoir-faire propres à cette discipline sur de nouvelles thématiques au cœur de l'actualité.

Quels coefficients au bac pour la spécialité SES ?

- Si l'élève abandonne cette spécialité en fin de première, la moyenne annuelle obtenue en SES est prise en compte pour un coefficient 8.

- Si l'élève poursuit la spécialité SES en terminale, il passe au mois de mars une épreuve écrite de 4 heures (au choix : dissertation ou épreuve composée) portant sur les thèmes du programme de terminale. Cette épreuve finale compte pour un coefficient 16.

Enfin, l'élève préparera durant l'année de terminale un sujet de grand oral en lien avec sa spécialité. L'épreuve orale se déroule au mois de juin et compte pour un coefficient 10.

Le contenu :

Objectifs :

Les Sciences Économiques et Sociales croisent trois disciplines : les sciences économiques, la sociologie et la science politique. Dans quel but ?

➤ Apprendre à traiter et analyser l'information, en travaillant sur des supports variés (documents statistiques, articles, extraits d'ouvrages de référence, vidéos...).

➤ Développer la capacité de réflexion et d'argumentation de l'élève, à l'écrit comme à l'oral, exercer son esprit critique.

➤ Élargir sa culture générale, lui fournir les outils intellectuels pour mieux comprendre l'actualité et les enjeux économiques, sociaux et politiques de notre époque, ce qui constitue un atout dans le monde du travail quel que soit son domaine professionnel futur.

➤ Le préparer à l'exercice d'une citoyenneté éclairée grâce aux connaissances acquises sur de nombreux sujets au centre du débat public.

Enseignements

Les thèmes abordés... au cœur des grands enjeux du monde contemporain

| | |
|--|---|
| <u>En première :</u> <ul style="list-style-type: none">- Le fonctionnement et les imperfections des marchés- La monnaie et le financement de l'économie- La socialisation et les liens sociaux- La déviance- Le vote et l'opinion publique- L'assurance et la protection sociale- L'organisation des entreprises | <u>En terminale :</u> <ul style="list-style-type: none">- Les sources et défis de la croissance économique- Le commerce international- La lutte contre le chômage et les mutations de l'emploi- Les politiques économiques dans le cadre européen- Les crises financières- L'école et la mobilité sociale- L'engagement politique- Les inégalités et la justice sociale- L'action publique pour l'environnement |
|--|---|

Les débouchés :

Les sciences économiques et sociales ouvrent vers des parcours d'études larges et variés :

- Vers des licences : Economie et gestion, administration économique et sociale (AES), sociologie, droit et science politique...
- Vers les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) : économiques et commerciales, lettres et sciences sociales
- Vers des écoles spécialisées : écoles de commerce et de management, écoles de journalisme et de communication, de logistique...
- Vers des BUT (bachelors universitaires de technologie) : techniques de commercialisation, gestion des entreprises et administrations, carrières juridiques, gestion logistique et transports...
- Vers des BTS (brevets de technicien supérieur) : Commerce international, comptabilité et gestion, management des unités commerciales...